

*Société Canagrex—Loi*

Je répète que je m'inquiète des conflits qui risquent de surgir entre la nouvelle société et le ministère de l'Agriculture d'une part, et les offices nationaux de commercialisation d'autre part, sans compter les entreprises d'exportation. Je crains en outre que l'Office de commercialisation du tabac, auquel je m'associe très étroitement et qui pourrait beaucoup en apprendre aux fonctionnaires du ministre, n'ait maille à partir avec Canagrex.

Le gouvernement devra multiplier ses efforts tant au comité qu'à la Chambre s'il veut nous convaincre que l'établissement de cette société de la Couronne est la meilleure solution et le meilleur moyen de favoriser l'agriculture au Canada. Je souhaite néanmoins au ministre tout le succès au monde. Je tiens en outre à lui dire qu'il peut compter que tous les députés de ce côté-ci de la Chambre collaboreront avec lui et avec le gouvernement pour venir en aide à notre agriculture.

**M. Jesse P. Flis (Parkdale-High Park):** Monsieur l'Orateur, je suis heureux de pouvoir participer au débat sur le projet de loi C-85, tendant à constituer la société Canagrex, ayant pour objet de faire, de faciliter, et de promouvoir l'exportation des produits agricoles et alimentaires du Canada.

Je félicite le ministre et le secrétaire parlementaire, le député de Saint-Hyacinthe-Bagot (M. Ostiguy), le député de Lambton-Middlesex (M. Ferguson) et tous les députés des trois partis qui ont appuyé ce projet de loi.

Je suis heureux de prendre la parole après le député de Haldimand-Norfolk (M. Bradley). Je sais qu'il ne parle pas en l'air, car il représente une région agricole assez vaste. Monsieur l'Orateur, vous vous demandez peut-être quel intérêt un député d'une circonscription urbaine comme Parkdale-High Park peut porter à un projet de loi sur l'agriculture. La production de denrées alimentaires devrait intéresser tous les députés. Elle devrait intéresser tous les Canadiens, tous les être humains, car sans denrées alimentaires, le monde disparaîtra. Sans denrées alimentaires, les Canadiens ne pourront pas survivre. Sans denrées alimentaires, il n'y aura pas de députés. Le Canada est le grenier du monde et nous sommes dans l'obligation de nourrir les habitants des autres régions du monde. Les habitants de certaines régions du globe meurent de faim, de malnutrition. Compte tenu de l'étendue de nos terres, de la technologie que nous possédons et du niveau d'instruction de notre population, nous devrions être les principaux producteurs de denrées alimentaires et nous devrions pouvoir intensifier nos exportations dans ce secteur de notre économie.

● (1520)

Hier, le député de Lethbridge-Foothills (M. Thacker) a fait preuve de bien peu de maturité quand il a dit ceci au sujet du projet de loi établissant la société Canagrex:

... ce genre de bill est trompeur dans une certaine mesure... car on donne l'impression que notre pays est un exportateur de produits alimentaires. En réalité, ... le Canada est un importateur net de produits alimentaires de toutes catégories.

Et il a ajouté:

La question est de savoir si les Canadiens auront suffisamment à manger.

Voilà le genre d'égoïsme, le genre d'individualisme qui ont fait perdre au Canada une bonne partie du commerce mondial.

Je m'intéresse à l'étude du projet de loi pour deux raisons. Mes antécédents sont agricoles. J'ai passé 18 années de ma vie dans une exploitation familiale en Saskatchewan où l'on produisait du lait, de la viande et du grain. Quand j'ai déménagé en Ontario, j'ai travaillé dans de nombreuses fermes et je suis toujours en relation avec des agriculteurs aussi bien de l'Ouest que de l'Est. Je crois donc avoir une certaine intelligence des problèmes, des inquiétudes et des aspirations qu'entretiennent les agriculteurs du Canada.

Ma deuxième raison tient au fait que j'ai présidé le comité spécial multipartite sur une société nationale de commerce, dont le rapport intitulé «Le défi commercial du Canada» a été déposé à la Chambre il y a quelques mois. A cette occasion j'ai appris comment l'exportation est devenue synonyme de survie économique.

Le comité s'est longuement penché sur l'évolution de nos exportations depuis dix ans. Nous avons bien constaté que les activités marchandes s'étaient accrues dans le monde mais que le Canada n'avait pas suivi l'évolution. Entre autres choses, le comité a constaté, en premier lieu, que la part du Canada n'avait cessé de décroître, en second lieu, que nous n'avions cessé de dépendre de nos échanges avec les États-Unis et, en troisième lieu, que notre présence était insuffisante dans les secteurs de croissance rapide de l'économie mondiale.

La création de la société Canagrex pourrait constituer une étape importante dans le développement de notre industrie agro-alimentaire. L'avenir du Canada réside dans le commerce et il est temps de prendre les mesures nécessaires, par exemple la création d'une société comme Canagrex, pour bénéficier de cet avenir qui nous attend.

Canagrex ne fera pas cavalier seul. Son succès sera déterminé par les relations de travail et les liens qu'elle entretiendra avec des sociétés privées, des coopératives, des offices de commercialisation, des groupes d'agriculteurs et de petits producteurs ainsi que d'autres organismes privés canadiens.

Je voudrais signaler à l'intention des députés certains rapports qui existeront vraisemblablement entre Canagrex et les autres ministères et organismes fédéraux et provinciaux, les organismes agricoles et les associations commerciales.

Canagrex entretiendra des rapports étroits avec Agriculture Canada. Elle relèvera directement du ministre de l'Agriculture (M. Whelan), et le ministre sera représenté par certains hauts fonctionnaires au conseil d'administration de la Société ainsi qu'au comité consultatif en matière de politique. Canagrex fera appel à Agriculture Canada pour l'aider à identifier les marchés, les possibilités et les restrictions, pour les exportateurs canadiens. On a déjà trouvé la plupart des marchés les plus accessibles aux produits agricoles canadiens. Canagrex devra travailler en collaboration étroite avec nos établissements de recherche agricole et autres en vue de déterminer et de mettre au point des produits agricoles et alimentaires susceptibles de servir de catalyseurs à l'obtention de nouveaux débouchés—et j'insiste sur les termes «nouveaux débouchés».